



Informations générales

Proviseur : Anny Forestier
Secrétariat : 01 55 73 28 01

Principale adjointe (collège) :
Marie-Thérèse Dugenet Ruellan du Créhu
mt.dugenet@janson-de-sailly.fr
Secrétariat : 01 55 73 28 10

Proviseur adjoint (lycée) : Mourad Kchouk
m.kchouk@janson-de-sailly.fr
Secrétariat : 01 55 73 28 06

Proviseur adjoint (CPGE) : Anne Dellacasagrande
Secrétariat : 01 55 73 28 04

Accès

Métro : Rue de la Pompe (ligne 9), Victor Hugo
(ligne 2), Trocadéro (ligne 6 et 9)

Bus : 52 et 63

RER C : Henri Martin



Cité scolaire Janson de Sailly



L'ALLEMAND

La section ABIBAC
La section européenne

106 rue de la Pompe
75775 Paris cedex 16

Mail : ce.0750699c@ac-paris.fr

Site internet : www.janson-de-sailly.fr

La section européenne

Dès la 4^{ème} et jusqu'en terminale, la section européenne propose un enseignement renforcé de la langue allemande. Elle est destinée aux élèves ayant un bon niveau d'allemand et qui souhaitent approfondir leur connaissance de la langue et des cultures allemande et européenne.

Les cours :

Cette section dispense à partir de la 4^{ème} un horaire supplémentaire de 5 heures hebdomadaires en allemand :

Allemand : 5 heures

A partir de la 2^{nde}, 6 heures hebdomadaires en allemand :

Allemand : 5 heures

Histoire et Géographie en allemand: 1 heure

Les élèves présentent la mention « européenne » du baccalauréat.

Conditions d'accès :

Pour l'entrée en 4^{ème}, l'inscription se fait sur demande et après examen du dossier par l'établissement. Pour la classe de 2^{nde} section européenne, la sélection se fait sur dossier en fin de 3^{ème}, l'admission étant prononcée par l'établissement lors de l'inscription en 2^{nde}.

Renseignements :

Mail : ce.0750899c@ac-paris.fr

ce.0752548m@ac-paris.fr

Collège ☎ : 01 55 73 28 10/Lycée ☎ : 01 55 73 28 06

📠 : 01 45 53 43 90

La section Abibac

Cette section s'adresse aux futurs lycéens issus d'une classe de 3^{ème} européenne ou aux très bons élèves de langue vivante 1 allemand.

Les cours :

Cette section dispense un enseignement hebdomadaire de 10 heures supplémentaires en allemand dont :

Langue, civilisation et littérature allemandes : 6 heures

Histoire et géographie en allemand : 4 heures

La section ABIBAC prépare à la double délivrance du baccalauréat français et de l'Abitur allemand.

Conditions d'accès :

Les candidats doivent fournir un dossier au secrétariat du 2nd cycle avant la fin du mois d'avril, le recrutement s'effectuant en mai par un entretien avec la commission d'admission.

Le recrutement est interacadémique, cette filière n'est pas sectorisée.



La filière franco-allemande de Janson

Le lycée Janson de Sailly a une longue tradition de l'enseignement bilingue :

Du collège au lycée, l'enseignement de la langue allemande propose une grande diversité de parcours,

Des filières d'excellence autorisent l'accès à l'enseignement supérieur allemand,

Les sections européennes et Abibac élargissent et enrichissent le champ professionnel et culturel des élèves,

L'organisation régulière d'échanges scolaires et les partenariats entretenus avec des établissements allemands favorisent l'ouverture d'esprit et entretiennent la « culture européenne » de nos élèves,

Partenaires :

Le lycée-collège Paul Natorp de Berlin pour la filière européenne,

Le lycée Gutenbergschule de Wiesbaden pour la filière Abibac.